

Atelier 5 – Table ronde

Des décisions politiques qui montrent le chemin

Marc DENIS, Vice-Président, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Naissance et premiers pas d'une délégation

Présentation de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

Environ 190 000 habitants, 12 communes de taille diverse (de moins de 1 000 à près de 60 000 hab.)

L'objectif : inscrire la question énergétique de façon pérenne dans les politiques publiques locales.

Elu en 2001, intéressé de longue date par les questions énergétiques, mon principal objectif est de réunir les conditions pour qu'une politique de l'énergie territoriale puisse perdurer au delà d'un engagement personnel sur la durée de mon mandat.

Pour ce faire, la démarche s'articule autour des éléments suivants :

- > La négociation d'une délégation intitulée politique de l'énergie de manière à pouvoir intervenir sur l'ensemble des politiques publiques (bâtiments, éclairage public, chauffage urbain, assainissement ...) sous différentes formes (maîtrise des consommations, production, information)
- > La mise en place d'une ligne budgétaire
- > La création d'un service Energie dans l'organigramme
- > Enfin, la proposition de créer une agence Locale de l'Energie au service des communes et de ses ressortissants.

Les premières actions engagées sont classiques

Contrôle des contrats d'abonnements (gain espéré de l'ordre de 60 000 euros par an), acquisition d'Energie Territoria, diagnostics énergétiques sur les bâtiments, passage en LED sur les feux tricolores, introduction d'un volet énergie dans le diagnostic sur l'éclairage public, introduction d'un volet valorisation énergétique des boues dans le cadre de l'étude de modernisation de la station d'épuration, réflexion sur l'utilisation du bois sur le réseau de chaleur (30 000 eq.logts), étude de prospective sur le développement du réseau de chaleur...

La principale difficulté rencontrée est de repositionner la question énergétique comme un enjeu de politique publique locale, ce sujet ayant fait, depuis de nombreuses années, l'objet de peu de réflexion de la part des élus (situation de monoculture politique, ignorance des marges d'économie possible...) et de peu de veille technologique de la part des services techniques (mauvaise connaissance des technologies récentes).

Enfin, la hausse du coût de l'énergie et l'obligation/possibilité pour les établissements de coopération intercommunale de s'attacher, conformément à la loi d'orientation de juillet 2005, une compétence énergie constituent un « atout » pour relancer des politiques énergétiques locales.

Marc DENIS, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

marc.denis@cergypontoise.fr